

# ATELIER - DÉTERMINATION D'UN TITRE D'HABILITATION ÉLECTRIQUE



## OBJECTIFS

- Déterminer le niveau d'habilitation électrique en fonction du poste de travail occupé, des tâches à réaliser
- Remplir le titre d'habilitation électrique à son personnel selon le cadre législatif relatif à la norme NFC18-510
- Optimiser la gestion des habilitations électriques des salariés

## PUBLIC

Responsables de formation, responsables de service technique, assistantes de formation, assistantes commerciales

## PRÉ-REQUIS

Connaissance de base de l'habilitation électrique

## PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire, la normalisation

La norme NF C 18-510

- Prescriptions au personnel concerné, obligation de formation
- Domaine d'application de la norme NFC 18-510
- Prescriptions particulières appliquées aux entreprises extérieures, aux intérimaires, aux sous-traitants
- Les différents titres d'habilitation électrique, le choix du (des) niveau(x)
- Comment remplir le titre d'habilitation
- Les documents écrits
- Les recueils de prescriptions.

Travaux hors tension au voisinage en BTA

- La consignation



### DATES

Soissons le 16/04/2019  
Senlis le 13/05/2019



### DURÉE

1 jour



### VALIDATION

Attestation de formation



### COÛTS

350 € HT

- Rôle du chef d'établissement ou d'exploitation
- Rôle du chargé de consignation, de travaux, de l'exécutant électricien, du surveillant de sécurité

Interventions en TBT et BT

- Rôle du chargé d'intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel

Matériel de protection individuel et collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratique, de mises en situation
- La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expériences dans leur domaine de compétences

**AMIENS**  
74 rue de Poulainville  
CS 50024  
80084 Amiens Cedex 2  
03 22 54 64 00

**BEAUVAIS**  
6 avenue Paul-Henri Spaak  
60000 Beauvais  
03 44 12 37 80

**CHAUNY**  
116 rue André Ternynck  
02300 Chauny  
03 23 40 23 30

**COMPIÈGNE**  
87 avenue de la Mare Gessart  
ZAC du Bois de Plaisance  
60280 Venette  
03 44 20 70 10

**FRIVILLE**  
Rue Émile Zola  
BP 60094  
80534 Friville Escarbotin  
03 22 60 20 20

**ST-QUENTIN**  
Z.A. La Vallée  
114 rue de la Chaussée Romaine  
02100 St-Quentin  
03 23 06 28 88

**SENLIS**  
1 avenue Eugène Gazeau  
60300 Senlis  
03 44 63 81 63

**SOISSONS**  
161 rue des Grands Près  
02200 Billy sur Aisne  
03 23 75 65 75



**AMIENS**  
74 rue de Poulainville  
CS 50024  
80084 Amiens Cedex 2  
03 22 54 64 00

**BEAUVAIS**  
6 avenue Paul-Henri Spaak  
60000 Beauvais  
03 44 12 37 80

**CHAUNY**  
116 rue André Ternynck  
02300 Chauny  
03 23 40 23 30

**COMPIÈGNE**  
87 avenue de la Mare Gessart  
ZAC du Bois de Plaisance  
60280 Venette  
03 44 20 70 10

**FRIVILLE**  
Rue Émile Zola  
BP 60094  
80534 Friville Escarbotin  
03 22 60 20 20

**ST-QUENTIN**  
Z.A. La Vallée  
114 rue de la Chaussée Romaine  
02100 St-Quentin  
03 23 06 28 88

**SENLIS**  
1 avenue Eugène Gazeau  
60300 Senlis  
03 44 63 81 63

**SOISSONS**  
161 rue des Grands Près  
02200 Billy sur Aisne  
03 23 75 65 75

